



PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE MATAWINIE
MUNICIPALITÉ DE SAINT-DONAT

Séance extraordinaire des membres du conseil municipal de la Municipalité de Saint-Donat tenue au lieu ordinaire des sessions le **28 mai 2018** à 17 h 30 à laquelle sont présents et forment quorum sous la présidence du maire Joé Deslauriers, les conseillers Louis Dubois, Luc Drapeau, Marie-Josée Rochon, Lyne Lavoie, Gilbert Cardinal.

La directrice générale et secrétaire-trésorière Sophie Charpentier est également présente.

-
- 1. Ouverture de la séance**
 - 2. Adoption de l'ordre du jour**
 - 3. Adoption des procès-verbaux (aucun)**
 - 4. Finance et trésorerie**
 - 4.1 Aucun
 - 5. Administration générale**
 - 5.1 Amendement à la résolution 18-03-052 nommant un représentant à la vente pour taxes 2018
 - 5.2 Nomination d'un représentant à la Cour des petites créances le 11 juin 2018
 - 5.3 Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local – reddition de comptes 2017
 - 5.4 Dépôt d'une demande dans le cadre du Programme Nouveaux Horizons pour les aînés
 - 5.5 Tarification pour le Grand rendez-vous économique 2018
 - 5.6 Programme d'aide financière à l'investissement et de crédits de taxes pour favoriser la croissance économique de Saint-Donat (Tir-O-Golf)
 - 5.7 Programme d'aide financière à l'investissement et de crédits de taxes pour favoriser la croissance économique de Saint-Donat (Soeurs de la Charité Ste-Marie)
 - 5.8 Programme d'aide financière à l'investissement et de crédits de taxes pour favoriser la croissance économique de Saint-Donat (Ski Garceau)
 - 6. Urbanisme et Environnement**
 - 6.1 Adoption du second projet de règlement numéro 18-1000 modifiant diverses dispositions concernant le Règlement de zonage numéro 15-924, le Règlement sur les permis et certificats numéro 15-925, le Règlement de construction numéro 15-926 et le Règlement de lotissement et frais de parc numéro 15-927
 - 6.2 Adoption du Règlement numéro 18-1001 modifiant le Règlement 10-799 sur la construction des chemins publics et privés
 - 6.3 Adoption du Règlement numéro 18-1002 pour modifier le Règlement de lotissement 15-927 afin de modifier les dispositions concernant le tracé des rues
 - 6.4 Avis de motion pour modifier la carte 10 du Règlement numéro 15-923 relatif au plan d'urbanisme et de développement durable afin de créer une nouvelle affectation du sol CV (commerce de centre-ville) et HD (habitation de haute densité) située à l'intérieur du périmètre d'urbanisation
 - 6.5 Adoption du projet de Règlement 18-998 modifiant la carte 10 du Règlement numéro 15-923 relatif au plan d'urbanisme et de développement durable afin de créer une nouvelle affectation du sol CV (commerce de centre-ville) et HD (habitation de haute densité) située à l'intérieur du périmètre d'urbanisation
 - 6.6 Avis de motion pour modifier certaines dispositions du plan et du Règlement de zonage numéro 15-924 afin de créer la nouvelle zone UR-C10 et ses dispositions réglementaires
 - 6.7 Adoption du projet de Règlement 18-999 modifiant certaines dispositions du plan et du Règlement de zonage numéro 15-924 afin de créer la nouvelle zone UR-C10 et ses dispositions réglementaires
 - 6.8 Avis de motion pour un règlement concernant les systèmes de stockage de produits pétroliers



- 6.9 Avis de motion pour modifier le Règlement de zonage afin de modifier les conditions d'implantation des systèmes de stockage de produits pétroliers
- 6.10 Avis de motion pour modifier le règlement 07-749 sur la gestion des installations septiques afin d'ajouter un programme triennal d'inspection des fosses de rétention à vidange totale
- 7. Loisirs**
- 7.1 Demande d'aide financière pour le Grand Défi Pierre Lavoie 2018 -Équipe Institut Cardiologie Montréal
- 8. Travaux publics et Parcs et Bâtiments**
- 8.1 Autorisation de signature d'une demande de certificat d'autorisation dans le cadre du projet de construction d'un poste de pompage pour alimenter le réseau de protection incendie
- 8.2 Octroi de contrat pour des travaux de rechargement pour ajouter une couche de roulement sur les chemins de l'Original et du Parc
- 8.3 Octroi de mandat pour services de laboratoire nécessaires pour assurer le contrôle de qualité pour Fusey et Aéroport
- 8.4 Octroi d'un mandat pour la surveillance de travaux de réhabilitation de regards et de conduites d'égout sanitaire par la technique de chemisage structural
- 8.5 Octroi d'un mandat pour la surveillance de travaux de drainage, de réfection fondation et de rechargement
- 9. Sécurité incendie et sécurité civile**
- 9.1 Aucun
- 10. Divers**
- 10.1 Aucun
- 11. Période d'information**
- 12. Période de questions**
- 13. Fermeture de la séance**

1. Ouverture de la séance

La directrice générale et secrétaire-trésorière constate et mentionne que l'avis de convocation a été signifié tel que requis par le Code municipal du Québec à tous les membres du conseil.

Le maire Joé Deslauriers procède à l'ouverture de la séance.

2. Adoption de l'ordre du jour

18-05-196 Il est proposé par Gilbert Cardinal et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour comme déposé.

3. Adoption des procès-verbaux (aucun)

5. Administration générale

5.1 Amendement à la résolution 18-03-052 nommant un représentant à la vente pour taxes 2018

18-05-197 Attendu la résolution 18-03-052 qui nommait un représentant municipal à la vente pour taxes 2018 à la MRC de Matawinie;

Attendu l'absence de la directrice générale de la MRC et la nécessité de nommer un nouveau représentant afin d'éviter tout conflit d'intérêts en lien avec la nomination de la greffière de cette même organisation ;

À ces faits, il est proposé par Louis Dubois et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser M^{me} Geneviève Borduas,



agente de vente pour taxes et du *Programme d'amélioration de l'habitat*, ou son substitut, M^{me} Anouk Poitras-Guilbeault directrice générale adjointe de la Municipalité de Saint-Donat, à se porter adjudicataire des immeubles se trouvant dans le territoire de la Municipalité, sur lesquels aucune offre n'est faite.

5.2 Nomination d'un représentant à la Cour des petites créances - dossier 705-32-700197-178

18-05-198 Attendu la convocation reçue dans ce dossier de la part de la Cour du Québec, division des Petites créances ;

Attendu qu'il y a lieu de nommer un employé municipal pour représenter les intérêts de la Municipalité ;

À ces faits, il est proposé par Gilbert Cardinal et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser M. Pierre Dupuis, contremaître du Service des travaux publics, pour agir à titre de représentant de la Municipalité lors de l'audience pour le dossier 705-32-700197-178 prévue le 11 juillet 2018.

5.3 Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local – reddition de comptes 2017

18-05-199 Attendu que le ministère des Transports a versé une compensation de 52 064 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2017 ;

Attendu que les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité ;

À ces faits, il est proposé par Louis Dubois et résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité de Saint-Donat informe le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'entretien du réseau local.

5.4 Dépôt d'une demande dans le cadre du Programme Nouveaux Horizons pour les aînés

18-05-200 Attendu que ce programme offre des subventions et des contributions fédérales aux organismes qui souhaitent aider les aînés de 55 ans et plus à faire une différence dans la vie des autres et dans leurs collectivités ;

Attendu qu'il fournit du financement notamment pour aider les organismes dans l'achat ou le remplacement d'équipement et de mobilier afin de permettre la poursuite de programmes et d'activités pour les aînés ;

Attendu que la Municipalité souhaite présenter un projet d'amélioration des installations utilisées principalement par les aînés au parc Désormeaux ;

Attendu la recommandation de la directrice générale et secrétaire-trésorière en date du 23 mai 2018 ;



À ces faits, il est proposé par Gilbert Cardinal et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le maire ainsi que la directrice générale et secrétaire-trésorière à signer, pour et au nom de la Municipalité, la demande d'aide financière à être déposée dans le cadre du *Programme Nouveaux Horizons pour les aînés*.

5.5 Tarifification pour le Grand rendez-vous économique 2018

18-05-201 Attendu que la Municipalité tiendra à nouveau son *Grand rendez-vous économique*, lequel aura lieu le 21 septembre prochain ;

Attendu qu'il y a lieu de fixer les tarifs inhérents à l'inscription pour cet événement ;

Attendu la recommandation de la directrice générale et secrétaire-trésorière en date du 9 mai 2018 ;

À ces faits, il est proposé par Louis Dubois et résolu à l'unanimité des conseillers de fixer les tarifs en lien avec les activités du *Grand rendez-vous économique 2018* de la façon suivante :

- Journée seulement : 95 \$, plus les taxes applicables
- Journée et souper-conférence : 125 \$, plus les taxes applicables
- Souper-conférence seulement : 65 \$, plus les taxes applicables

6. Urbanisme et Environnement

6.1 Adoption du second projet de règlement numéro 18-1000 modifiant diverses dispositions concernant le Règlement de zonage numéro 15-924, le Règlement sur les permis et certificats numéro 15-925, le Règlement de construction numéro 15-926 et le Règlement de lotissement et frais de parc numéro 15-927

18-05-202 Il est proposé par Luc Drapeau et résolu à l'unanimité des conseillers que le second projet de *Règlement 18-1000 modifiant diverses dispositions concernant le Règlement de zonage numéro 15-924, le Règlement sur les permis et certificats numéro 15-925, le Règlement de construction numéro 15-926 et le Règlement de lotissement et frais de parc numéro 15-927* est adopté comme déposé.



Initiales du maire

Directrice générale et
Secrétaire-trésorière



6.2 Adoption du Règlement numéro 18-1001 modifiant le Règlement 10-799 sur la construction des chemins publics et privés

18-05-203 Il est proposé par Lyne Lavoie et résolu à l'unanimité des conseillers que le *Règlement numéro 18-1001 modifiant le Règlement 10-799 sur la construction des chemins publics et privés* est adopté comme déposé.



Initiales du maire

Directrice générale et
Secrétaire-trésorière



6.3 Adoption du Règlement numéro 18-1002 pour modifier le Règlement de lotissement 15-927 afin de modifier les dispositions concernant le tracé des rues

- 18-05-204** Il est proposé par Lyne Lavoie et résolu à l'unanimité des conseillers que le *Règlement numéro 18-1002 pour modifier le Règlement de lotissement 15-927 afin de modifier les dispositions concernant le tracé des rues* soit et est adopté comme déposé.



Initiales du maire

Directrice générale et
Secrétaire-trésorière



6.4 Avis de motion pour modifier la carte 10 du Règlement numéro 15-923 relatif au plan d'urbanisme et de développement durable afin de créer une nouvelle affectation du sol CV (commerce de centre-ville) et HD (habitation de haute densité) située à l'intérieur du périmètre d'urbanisation

Avis de motion est donné par Luc Drapeau à l'effet que lors d'une prochaine séance du conseil municipal, un règlement sera présenté pour modifier la carte 10 du *Règlement numéro 15-923 relatif au plan d'urbanisme et de développement durable* afin de créer une nouvelle affectation du sol CV (commerce de centre-ville) et HD (habitation de haute densité) située à l'intérieur du périmètre d'urbanisation.

6.5 Adoption du projet de Règlement 18-998 modifiant la carte 10 du Règlement numéro 15-923 relatif au plan d'urbanisme et de développement durable afin de créer une nouvelle affectation du sol CV (commerce de centre-ville) et HD (habitation de haute densité) située à l'intérieur du périmètre d'urbanisation

18-05-205 Il est proposé par et résolu Luc Drapeau à l'unanimité des conseillers que le projet de *Règlement 18-998 modifiant la carte 10 du Règlement numéro 15-923 relatif au plan d'urbanisme et de développement durable afin de créer une nouvelle affectation du sol CV (commerce de centre-ville) et HD (habitation de haute densité) située à l'intérieur du périmètre d'urbanisation* est adopté comme déposé.



Initiales du maire

Directrice générale et
Secrétaire-trésorière



6.6 Avis de motion pour modifier certaines dispositions du plan et du Règlement de zonage numéro 15-924 afin de créer la nouvelle zone UR-C10 et ses dispositions réglementaires

Avis de motion est donné par Luc Drapeau à l'effet que lors d'une prochaine séance du conseil municipal, un règlement sera présenté pour modifier certaines dispositions du plan et du *Règlement de zonage numéro 15-924* afin de créer la nouvelle zone UR-C10 et ses dispositions réglementaires.

6.7 Adoption du projet de Règlement 18-999 modifiant certaines dispositions du plan et du Règlement de zonage numéro 15-924 afin de créer la nouvelle zone UR-C10 et ses dispositions réglementaires

18-05-206 Il est proposé par et résolu Luc Drapeau à l'unanimité des conseillers que le projet de Règlement 18-999 modifiant certaines dispositions du plan et du *Règlement de zonage numéro 15-924* afin de créer la nouvelle zone UR-C10 et ses dispositions réglementaires soit et est adopté comme déposé.



Initiales du maire

Directrice générale et
Secrétaire-trésorière



6.8 Avis de motion pour un règlement concernant les systèmes de stockage de produits pétroliers

Avis de motion est donné par Lyne Lavoie à l'effet que lors d'une prochaine séance du conseil municipal, un règlement sera présenté concernant les systèmes de stockage de produits pétroliers.

6.9 Avis de motion pour modifier le Règlement de zonage afin de modifier les conditions d'implantation des systèmes de stockage de produits pétroliers

18-05-207 Avis de motion est donné par Lyne Lavoie à l'effet que lors d'une prochaine séance du conseil municipal, un règlement sera présenté pour amender le *Règlement de zonage afin de modifier les conditions d'implantation des systèmes de stockage de produits pétroliers*.

6.10 Avis de motion pour modifier le règlement 07-749 sur la gestion des installations septiques afin d'ajouter un programme triennal d'inspection des fosses de rétention à vidange totale

18-05-208 Avis de motion est donné par Luc Drapeau à l'effet que lors d'une prochaine séance du conseil municipal, un règlement sera présenté pour modifier le *Règlement 07-749* sur la gestion des installations septiques afin d'ajouter un programme triennal d'inspection des fosses de rétention à vidange totale.

7. Loisirs

7.1 Demande d'aide financière pour le Grand Défi Pierre Lavoie 2018 par l'Équipe de l'Institut de Cardiologie de Montréal

18-05-209 Attendu la demande d'aide financière adressée par le D^r Anique Ducharme, directrice de la clinique d'insuffisance cardiaque de l'Institut de cardiologie de Montréal et résidente de la Municipalité ;

Attendu que le but ultime de ce marathon cycliste est d'encourager les jeunes à adopter de saines habitudes de vie et que l'équipe de l'Institut a choisi d'être jumelée notamment à l'École Sacré-Cœur, pavillon Notre-Dame-de-Lourdes de Saint-Donat ;

Attendu que chaque dollar versé sera remis directement à cette école pour réaliser des activités favorisant l'acquisition de meilleures habitudes de vie ;

Attendu la rapport déposé par la directrice des Loisirs, de la Vie communautaire et des Communications en date du 23 mai 2018 ;



À ces faits, il est proposé par Luc Drapeau et résolu à l'unanimité des conseillers de verser un montant de 500 \$ afin de soutenir l'équipe de l'Institut de cardiologie de Montréal dont fera partie le D^r Anique Ducharme dans le cadre du Grand Défi Pierre Lavoie 2018 qui aura lieu les 15 et 16 juin prochains.

Il est également résolu que la somme nécessaire pour ce faire soit prélevée au poste budgétaire 02-690-00-970.

8. Travaux publics et Parcs et Bâtiments

8.1 Autorisation de signature d'une demande de certificat d'autorisation dans le cadre du projet de construction d'un poste de pompage pour alimenter le réseau de protection incendie

18-05-210 Attendu que la Municipalité doit obtenir ce type de certificat d'autorisation obligatoire pour procéder à l'exécution des travaux en lien avec la construction d'un poste de pompage pour alimenter le réseau de protection incendie ;

Attendu qu'une résolution est requise, et ce, à chacune des demandes émises afin d'autoriser un représentant à cet égard ;

Attendu la recommandation de M. Michel A Thibault, ing. dans son rapport en date du 15 mai 2018 ;

À ces faits, il est proposé par Marie-Josée Rochon et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le Groupe SM inc. à signer et déposer, pour et au nom de la Municipalité, toute demande de certificat d'autorisation auprès du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, dans le cadre du projet de construction d'un poste de pompage pour alimenter le réseau de protection incendie.

8.2 Octroi de contrat pour des travaux de rechargement pour ajouter une couche de roulement sur les chemins de l'Orignal et du Parc

18-05-211 Attendu l'appel d'offres sur invitation (SI2018TP07) dûment lancé pour la réalisation de ces travaux ;

Attendu l'ouverture et l'analyse des soumissions reçues ;

Attendu la recommandation de M. Michel A Thibault, ing. dans son rapport en date du 25 mai 2018 ;

À ces faits, il est proposé par Luc Drapeau et résolu à l'unanimité des conseillers d'octroyer le contrat pour l'ajout d'une couche de roulement sur les chemins de l'Orignal et du Parc à l'entreprise Les Excavations Lambert inc. au montant de 70 040,50 \$, plus les taxes applicables, laquelle constitue la plus basse soumission conforme reçue dans le cadre de cet appel d'offres sur invitation.

Il est également résolu que les sommes nécessaires pour ce faire soient prélevées au *Règlement d'emprunt numéro 17-968 modifiant le Règlement 16-944 pourvoyant à l'exécution de travaux de rechargement et de traitement de surface sur divers chemins (phase 1)*.



8.3 Octroi de mandat pour des services de laboratoire de contrôle de qualité pour la réfection des chemins Fusey et de l'Aéroport

18-05-212 Attendu la demande de prix dûment lancée pour la réalisation de ces contrôles ;

Attendu l'ouverture et l'analyse des soumissions reçues ;

Attendu la recommandation de M. Michel A Thibault, ing. dans son rapport en date du 28 mai 2018 ;

À ces faits, il est proposé par Marie-Josée Rochon et résolu à l'unanimité des conseillers d'octroyer le mandat pour des services de laboratoire de contrôle de qualité pour la réfection des chemins Fusey et de l'Aéroport à la firme Solmatech au montant de 7 210 \$, plus les taxes applicables.

Il est également résolu que les sommes nécessaires pour ce faire soient prélevées au *Règlement d'emprunt numéro 16-960 pourvoyant à l'exécution des travaux de réfection des chemins faisant l'objet d'une demande d'aide financière au programme Réhabilitation du réseau routier local - Volet Redressement des infrastructures routières locales (RIRL)*.

8.4 Octroi d'un mandat pour la surveillance de travaux de réhabilitation de regards et de conduites d'égout sanitaire par la technique de chemisage structural

18-05-213 Attendu la demande de prix dûment lancée pour des services professionnels de surveillance ;

Attendu l'ouverture et l'analyse des soumissions reçues ;

Attendu la recommandation de M. Michel A Thibault, ing. dans son rapport en date du 28 mai 2018 ;

À ces faits, il est proposé par Gilbert Cardinal et résolu à l'unanimité des conseillers d'octroyer le mandat pour la surveillance de travaux de réhabilitation de regards et de conduites d'égout sanitaire par la technique de chemisage structural à la firme Groupe SM inc. au montant de 19 500 \$, plus les taxes applicables.

Il est également résolu que les sommes nécessaires pour ce faire soient prélevées au *Règlement d'emprunt numéro 17-966 pourvoyant à des travaux de réhabilitation d'une conduite d'égout sanitaire en bordure du lac Archambault*.

8.5 Octroi d'un mandat pour la surveillance de travaux de drainage, de réfection fondation et de rechargement

18-05-214 Attendu la demande de prix dûment lancée pour des services professionnels de surveillance ;

Attendu l'ouverture et l'analyse des soumissions reçues ;



Attendu la recommandation de M. Michel A Thibault, ing. dans son rapport en date du 28 mai 2018 ;

À ces faits, il est proposé par Louis Dubois et résolu à l'unanimité des conseillers d'octroyer le mandat pour la surveillance de travaux de drainage, de réfection fondation et de rechargement à la firme Ingémax inc. au montant de 16 500 \$, plus les taxes applicables.

Il est également résolu que les sommes nécessaires pour ce faire soient prélevées au *Règlement d'emprunt numéro 16-960 pourvoyant à l'exécution des travaux de réfection des chemins faisant l'objet d'une demande d'aide financière au programme Réhabilitation du réseau routier local - Volet Redressement des infrastructures routières locales (RIRL)*.

11. Période d'information

Aucun.

12. Période de questions

Aucune question n'est posée.

13. Fermeture de la séance

18-05-215 Il est proposé par Marie-Josée Rochon et résolu à l'unanimité des conseillers que la présente séance soit et est levée. Il est alors 17 h 50.

Sophie Charpentier, MBA
Directrice générale et
secrétaire-trésorière

Joé Deslauriers
Maire